



1 Place de la Quintinye
78590 NOISY LE ROI
☎ 01 30 80 16 00
✉ ce.0780179W@ac-versailles.fr



SECTION SPORTIVE TENNIS 2023-2024

Depuis la rentrée 2018, une section sportive « TENNIS » fonctionne au sein du collège J.B. de la QUINTINYE en collaboration avec le « Tennis club de Bailly-Noisy (situé à 5 minutes à pied du collège). Cette section sportive est ouverte aux élèves de 6°, 5°, 4° et 3°, filles et garçons ayant une pratique régulière du tennis (il n'est pas nécessaire d'être classé). Les élèves de cette section sportive bénéficient d'horaires aménagés qui leur permettent de s'entraîner de manière plus soutenue tout en suivant une scolarité normale. Cette pratique sportive complémentaire doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection et contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire. Les élèves doivent s'engager dans ce projet pour toute leur scolarité au sein du collège et ne pourront pas choisir d'autres options. Les élèves doivent être licenciés à la F.F.T., être membre d'un club de tennis et s'engager obligatoirement à l'AS du collège J.B. de la QUINTINYE.

Objectifs :

- Conjuguer la réussite scolaire et sportive des élèves.
- Permettre l'ouverture culturelle et sportive.
- Développer le goût de l'effort.
- Sensibiliser les élèves dès la 6° à la vie associative.
- Développer l'autonomie et la prise d'initiative.

Organisation :

Deux entraînements par semaine sont prévus au Tennis club de Bailly-Noisy :

- Lundi : de 16h00 à 17h00
- Jeudi : de 15h00 à 17h00

Un emploi du temps aménagé pour concilier études et pratique sportive.

Encadrement :

M. GROSSO Frédéric, professeur d'E.P. S, assure les entraînements, la coordination administrative et le suivi pédagogique.

Un encadrant professionnel diplômé et entraîneur au Tennis club de Bailly-Noisy, assure les entraînements.

Modalités d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à rendre au collège de la Quintinye pour le **mardi 09 mai 2023**. Ils seront composés :

- D'une lettre de motivation et le bulletin d'inscription
- D'un certificat médical à fournir ultérieurement délivré par le Docteur MOIRIGNOT
- D'une copie de la licence de la Fédération française de tennis
- De la fiche d'inscription à l'AS (à remettre à la rentrée en septembre 2023)
- D'une copie des bulletins des deux premiers trimestres

Les nouveaux élèves seront testés le jeudi 11 mai 2023 de 16h à 17h et une commission d'admission se réunira le lundi 15 mai 2023.